



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents : M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents : M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. NOWOTNY - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE ET CONTRAT D'AGGLOMÉRATION -
Politique de la ville - Soutien financier à l'étude SDAT.**

La Société Dijonnaise d'Assistance par le Travail (SDAT) contribue, depuis un siècle, à aider les populations marginalisées en grande difficulté sociale.

Implantée sur l'agglomération dijonnaise, elle développe des missions par le biais de services ou d'établissements dans les domaines de l'accueil et de l'hébergement d'urgence, de l'accompagnement social, de la prévention, de l'accès aux soins, du logement social et de l'insertion socioprofessionnelle.

Le Grand Dijon, l'Etat et le Conseil général de la Côte d'Or, les communes de Dijon et de Chenôve souhaitent initier une étude pour procéder à l'évaluation des actions conduites par la Société Dijonnaise d'Assistance par le Travail, inscrites au Contrat de ville d'agglomération : Inser'social Chenôve , ACOR Grésilles , ACOR Centre ville , Centre de jour , Ateliers culturels , Antenne d'accueil médical , Espace permanent d'insertion.

L'intérêt social des actions n'est pas remis en cause mais une réflexion doit être amorcée pour permettre de mieux répondre aux nouveaux besoins des publics victimes de l'exclusion.

Le Comité de pilotage a retenu le Cabinet EQUATION Management, spécialisé dans le domaine de l'insertion et du développement social, pour conduire cette étude.

Le coût de l'étude s'élève à 30 378, 40 € et le Grand Dijon est sollicité à hauteur de 10 136 €, soit un tiers du coût de la prestation.

Une convention partenariale doit être signée entre le Grand Dijon, l'Etat et le Département, chacun s'engageant à verser pour sa part un tiers de la somme.

Vu l'avis favorable de la Commission,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'approuver** l'engagement de cette étude dont l'agglomération assumera le rôle de coordination et signera le marché d'étude avec le cabinet Equation ;
- **d'autoriser** le Président à signer la convention financière à conclure avec le Préfet au nom de l'Etat et le Président du Conseil Général, ainsi que tout acte utile à la bonne administration de ce dossier ;
- **de prélever** les crédits sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2005 à l'article 6574 chapitre 65 (actions de cohésion sociale).

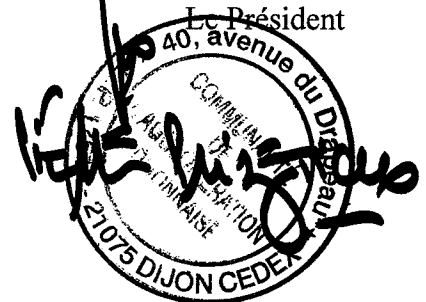
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL. 2005



Publié le **30 JUIN 2005**
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président



**LES DOCUMENTS ANNEXES SONT CONSULTABLES
AU SERVICE DES AFFAIRES GENERALES**